



Pourquoi agir en période électorale ?

Les élections municipales constituent un moment clé de la vie démocratique locale. Les communes et intercommunalités jouent un rôle déterminant dans la gestion de l'eau, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'agriculture, les espaces naturels, la prévention des risques et l'adaptation au changement climatique.

Sensibiliser les candidat·es à l'hydrologie régénérative permet de :

- replacer la question de l'eau au cœur des projets de territoire, au-delà des seules urgences ou crises en s'inscrivant dans une stratégie de régénération à long terme ;
- encourager des choix structurants et durables face aux sécheresses, inondations, incendies, érosion des sols et perte de biodiversité ;
- ouvrir un espace de dialogue territorial permettant la participation citoyenne et portant une vision à long terme, fondée sur des solutions robustes et « sans regret » ;
- faire émerger des engagements clairs, lisibles de la part de futur.e.s élue.e.s ;
- favoriser l'appropriation citoyenne des enjeux de l'eau et renforcer le dialogue entre élue·es, habitant·es et acteurs locaux.

Il ne s'agit pas de soutenir une liste ou un parti, mais de s'approprier les enjeux locaux liés à l'eau et de contribuer à un débat éclairé sur l'avenir hydrique du territoire.



À qui s'adresse cette démarche ?

Cette démarche peut être menée à l'attention :

- des **candidat·es aux élections municipales de votre commune** ;
- des **candidat·es intercommunaux** ;
- des **député·es et autres décideur·ses du territoire**, dès lors qu'ils et elles interviennent sur les politiques de l'eau, de l'aménagement ou de l'adaptation climatique.



Plusieurs niveaux d'actions possibles

1

Niveau 1 – Prendre rendez-vous et ouvrir le dialogue

Action : Prendre rendez-vous avec un·e ou plusieurs candidat·es, seul·e ou en petit collectif.

Objectif : Présenter la vision portée par l'hydrologie régénérative dans le manifeste "Eaux Vives" publié chez Actes Sud.

Proposition de titre pour la demande de rendez-vous :

« Échanger sur la gestion durable de l'eau et la résilience de notre territoire »

Fiche MÉTHODO

Sensibiliser les candidat·es aux élections municipales à l'hydrologie régénérative



1

Messages clés à faire passer en entretien - (Voir Annexe 1)



Déroulé conseillé :

- Remercier pour le temps de rencontre ;
 - Expliquer brièvement la démarche citoyenne et non partisane ;
 - Demander si la personne a déjà entendu parler du livre *Eaux vives*. Si vous le souhaitez et que vous en avez la possibilité, lui offrir un exemplaire et dire que c'est autour de ce sujet que vous souhaitez la rencontrer ;
 - Faire part de l'argumentaire et dire que la candidature aux municipales engagent une forme de responsabilité vis-à-vis de la thématique de l'eau.
 - Laisser s'exprimer le ou la candidat.e
- Appel à l'action :**
- **Remettre une copie des idées d'actions à intégrer dans un programme électoral**
 - inviter le ou la candidat·e à **signer le Manifeste via la page web dédiée** ;
 - Proposer aux candidat·es ou décideurs de **formuler une prise de position écrite après lecture du Manifeste** (à renvoyer par mail ou courrier, préciser bien l'adresse à laquelle l'envoyer !)

Le but étant de sensibiliser, de mettre l'hydrologie régénérative comme sujet des élections municipales, de rendre visibles les engagements et créer un effet d'entraînement.

2

Niveau 2 – Organiser un événement public

Action : lecture collective du livre *Eaux vives* (CF fiche méthodo “Arpentage”) ; ciné-débat suivi d'un échange ou interroger sur le sujet à l'occasion d'une réunion organisée par les candidat·es. Envoyer une invitation personnalisée aux candidat·es en amont de l'organisation de l'événement pour s'assurer de leur disponibilité

Objectif : élargir le débat et favoriser l'expression publique des candidat·es.



Attention au vocabulaire !

Certain.e.s candidat.e.s n'auront jamais entendu parler d'hydrologie régénérative.

Il est recommandé de présenter le sujet comme : « la gestion durable de l'eau et la résilience des territoires face au changement climatique (sécheresses, inondations, incendies, érosion des sols et de la biodiversité) ».



ANNEXES

ANNEXE 1 - MESSAGES CLES À FAIRE PASSER EN ENTRETIEN inspirés du Manifeste

Mise en contexte :

- Sécheresses, pénuries d'eau, conflits d'usage d'un côté, et inondations violentes de l'autre, sont deux symptômes d'un même problème : des cycles de l'eau profondément dégradés dont les déséquilibres sont aujourd'hui amplifiés par le changement climatique ;
- Ces déséquilibres sont largement liés à nos choix d'aménagement et de pratiques : sols agricoles et forestiers appauvris, villes fortement imperméabilisées qui accélèrent l'évacuation de l'eau, cours d'eau rectifiés, endigués ou déconnectés de leurs zones naturelles d'expansion ;
- Les difficultés liées à l'eau aujourd'hui ne relèvent pas d'un manque de solutions techniques, mais d'un modèle de gestion devenu inadapté face au changement climatique ;
- L'enjeu n'est plus seulement de « gérer » l'eau, mais de régénérer les cycles de l'eau à l'échelle des territoires.

Atténuation, adaptation, hydrologie régénérative : trois approches complémentaires :

Face aux dérèglements hydrologiques, trois grandes approches se distinguent et se complètent :

- **L'atténuation**, qui vise à réduire les pressions exercées sur les écosystèmes et les ressources (réduction des prélèvements en eau via actions de sobriété) et réduire les émissions de gaz à effet de serre s'agissant du changement climatique ;
- **L'adaptation**, qui cherche à limiter les impacts des événements extrêmes sur les populations et les activités humaines ;
- **L'hydrologie régénérative**, qui consiste à réparer les paysages et les milieux liés à l'eau en s'appuyant sur le fonctionnement naturel des écosystèmes vivants, tout en agissant directement sur les causes humaines des dégradations.

→ Ainsi, l'hydrologie régénérative ne se substitue ni à l'atténuation ni à l'adaptation : elle les renforce durablement en visant la résilience des territoires face aux extrêmes climatiques, par des actions systémiques et participatives qui favorisent l'autonomie des écosystèmes.

Ce que propose l'hydrologie régénérative :

- Changer de logique : passer d'un rapport de contrôle et d'évacuation de l'eau à une approche qui s'appuie sur les processus naturels ;
- Ralentir, infiltrer, stocker et partager l'eau dans les sols, la végétation et les paysages ;
- Renforcer les politiques existantes de l'eau, sans les remplacer, en renforçant leur cohérence et leur efficacité, notamment en créant des ponts entre : aménagement du territoire, agriculture et l'alimentation, gestion forestière, biodiversité, mobilité, urbanisme, gestion des milieux aquatiques...
- Des bénéfices multiples : eau, climat, biodiversité, paysages, cadre de vie, économie locale, démocratie.



ANNEXES

ANNEXE 1 - MESSAGES CLES À FAIRE PASSER EN ENTRETIEN inspirés du Manifeste

Un cadre d'action déjà existant pour les collectivités :

- la compétence GEMAPI : restauration des milieux aquatiques, prévention des inondations et actions à l'échelle du bassin versant.
- Dans certains territoires, ces structures restent absentes ou fragiles : cela relève souvent de choix politiques, notamment la fiscalité de la taxe GEMAPI (prélevée sur la taxe foncière) et sur la capacité à instaurer un mécanisme de solidarité amont-aval à l'échelle du bassin versant et pas d'un manque de cadre juridique.

Pourquoi les élections municipales sont décisives :

- Les municipales conditionnent l'ensemble de la gouvernance locale de l'eau pour six ans à l'échelle des communes, des intercommunalités, des syndicats et des politiques GEMAPI ;
- Elles déterminent la capacité des territoires à anticiper plutôt qu'à subir ;
- C'est un moment stratégique pour proposer des actions allant dans le sens de la vision portée par l'hydrologie régénérative.



Fiche MÉTHODO

Sensibiliser les candidat·es aux élections municipales à l'hydrologie régénérative



ANNEXES

ANNEXE 2 - IDÉES D'ACTIONS PHARES À INTÉGRER DANS UN PROGRAMME MUNICIPAL

Les propositions d'actions suivantes à intégrer au sein des programmes municipaux sont chacune des **stratégies “sans regrets”**. Il s'agit d'actions publiques qui apportent des bénéfices immédiats, même sans crise majeure, qui permettent de réduire les vulnérabilités existantes, qui renforcent la capacité d'adaptation du territoire tout en restant réversibles, progressives et adaptables dans le temps.

1

AGIR D'ABORD AVEC LES PROCESSUS NATURELS, AVANT LES OUVRAGES

→ **Orienter les politiques locales de l'eau vers l'activation des processus naturels** (infiltration, ralentissement, stockage diffus), **avant d'envisager des infrastructures lourdes**.

Concrètement, cela implique de privilégier la désimperméabilisation des sols avant le redimensionnement des réseaux, et l'infiltration diffuse à la parcelle avant la création de bassins de rétention concentrés. Cette approche est dite « sans regret » car des sols plus vivants réduisent durablement les coûts d'entretien des réseaux, limitent les dégâts liés aux événements extrêmes, tout en améliorant la fertilité des sols et la biodiversité, même en l'absence de crises majeures.

Message politique clé : investir en priorité dans des solutions robustes quels que soient les scénarios climatiques.

2

MULTIPLIER LES MICRO-ACTIONS PLUTÔT QUE MISER SUR UNE SOLUTION UNIQUE

→ **Mettre en œuvre une mosaïque d'interventions légères, peu coûteuses et réparties sur le territoire, plutôt qu'un équipement centralisé unique.** Par exemple, préférer plusieurs surfaces désimperméabilisées réparties dans la commune à un bassin enterré, un réseau de haies, talus et fossés végétalisés à un ouvrage hydraulique unique, ou encore des noues urbaines multiples à l'agrandissement d'un collecteur.

Cette stratégie renforce la redondance fonctionnelle (si un élément ne fonctionne plus, les autres prennent le relais), ralentit globalement les flux d'eau et favorise une infiltration plus homogène vers les nappes. Elle est sans regret car elle repose sur des coûts unitaires modérés, une mise en œuvre progressive, une forte acceptabilité sociale et la possibilité d'impliquer les habitant·es via des chantiers participatifs. Ces solutions ne sont pas nécessairement plus coûteuses en terme d'entretien si l'on vise l'autonomie de l'écosystème.



3

ASSOCIER CHAQUE ACTION HYDROLOGIQUE À PLUSIEURS CO-BÉNÉFICES

→ **Concevoir chaque action liée à l'eau comme un levier au service de plusieurs politiques publiques simultanément** : eau, climat, biodiversité et cadre de vie.

Ainsi, la désimperméabilisation favorise l'infiltration, apporte de la fraîcheur, redynamise des sols vivants et crée des espaces de convivialité. Les haies ralentissent l'eau, stockent du carbone, favorisent la biodiversité et structurent les paysages. Les zones humides et les ouvrages construits par les castors limitent les inondations, atténuent les sécheresses, filtrent l'eau, stockent du carbone et offrent des espaces riches en biodiversité et ouvrent de formidables espaces pédagogiques. Les forêts diversifiées et ouvertes régulent l'eau, créent de la fraîcheur, enrichissent les sols et permettent des usages récréatifs.

Même si l'effet hydrologique est progressif, les autres bénéfices sont immédiats, ce qui facilite la justification auprès des financeurs et sécurise politiquement les projets.

4

SÉCURISER LES AMÉNAGEMENTS PAR LA RÉVERSIBILITÉ ET L'ADAPTABILITÉ

→ **Éviter de figer durablement les aménagements et intégrer la capacité d'évolution dès la conception des projets.**

Cela passe par des dispositifs démontables ou évolutifs (noues, plantations, ouvrages castormimétiques, épis érosifs en rivière, talus), un phasage des projets (test, ajustement, généralisation), l'intégration explicite du droit à l'erreur dans les cahiers des charges et une évaluation continue plutôt qu'une recherche de performance immédiate. Cette approche réduit la crainte du « mauvais choix », permet d'**ajuster les actions en fonction des usages, des retours d'expérience et de l'évolution du climat, et reconnaît que le vivant est par essence dynamique.**

5

ANCRER LES SOLUTIONS DANS LES PRATIQUES LOCALES EXISTANTES

→ **S'appuyer sur les savoir-faire déjà présents sur le territoire : Considérer l'existant, ne pas repartir de zéro.**

En agriculture, cela consiste à revaloriser des pratiques ou des éléments ayant un intérêt hydrologique connus comme les haies, talus, zones humides, mares, ripisylves, prairies ou rotations longues. En forêt, à privilégier la futaie irrégulière, les zones en libre évolution, le maintien du bois mort et la limitation des cheminements et des coupes rases. En milieu urbain, à transformer les espaces verts existants en véritables espaces hydrologiques où l'eau a toute sa place. En rivière, à redonner de l'espace latéral à la rivière, maintenir autant que possible le bois dans l'eau, implémenter des épis érosifs ou des ouvrages castormimétiques. Cette stratégie est sans regret car elle **réduit les résistances au changement, limite les besoins en formation lourde et favorise une appropriation rapide par les habitant·es et les acteurs locaux.**



6

MESURER DES TRAJECTOIRES D'AMÉLIORATION PLUTÔT QUE DES PERFORMANCES FIGÉES

- Suivre l'évolution des territoires dans le temps plutôt que de se limiter à des seuils de performance immédiats.

Des indicateurs simples et parlants peuvent être mobilisés : taux de couverture des sols, temps de concentration des eaux pluviales, fréquence des écoulements boueux, humidité estivale des sols, diversité végétale. Cette approche valorise les progrès progressifs, évite l'abandon prématuré de solutions et nourrit l'apprentissage collectif.

Cette approche permet aussi de répondre aux critiques sur la lenteur apparente de ces solutions.

7

ÉLARGIR LA GOUVERNANCE POUR SÉCURISER LES PROJETS DANS LE TEMPS

- Impliquer dès le départ un large panel d'acteurs afin de renforcer la robustesse et la continuité des actions.

Cela peut prendre la forme d'un co-pilotage entre communes, intercommunalités, départements, régions et chambres d'agriculture, d'une participation citoyenne sur des actions visibles et d'un partage de la décision à l'échelle du bassin versant.

Une gouvernance élargie réduit la dépendance à un mandat politique, favorise la continuité des actions et diminue les conflits d'usage.

